

L'entraînement des fils de cultivateurs

Résolution du congrès de l'U.C.C. à Yamachiche

Les Trois-Rivières, 13 (D. N. C.). — A l'occasion de son congrès diocésain tenu hier à Yamachiche, l'Union catholique des Cultivateurs du diocèse a demandé au gouvernement fédéral de permettre l'entraînement militaire des fils de cultivateurs dans les paroisses rurales, de retarder cet entraînement jusqu'à son extrême limite et d'exempter de la mobilisation générale les fils de cultivateurs nécessaires à l'exploitation de la ferme.

Cette résolution, proposée par les cercles de Saint-Boniface, de Champlain, de St-Adelphe, d'Yamachiche et de Saint-Luc, a été adoptée unanimement par les délégués. Dans son discours, M. Abel Marion, président général de l'U. C. C., avait traité longuement de cette importante question. "C'est le devoir de tout citoyen, a-t-il déclaré, d'obéir aux lois de son pays", en faisant allusion à la loi de la mobilisation générale. "L'agriculture doit être considérée comme une industrie essentielle en temps de guerre, tout comme la fabrication des armements, l'avionnerie. Nous ne demandons pas que les cultivateurs soient traités autrement que les autres hommes de métier, mais uniquement sur le même pied. Nos enfants iront faire leur devoir, nous ne les chercherons pas dans les bois. Le militarisme, ajouta-t-il, est établi à demeure chez nous, nous le reconnaissons. Ce que nous voulons, c'est seulement garder à la terre les bras indispensables à son exploitation."

Ce congrès diocésain réunissait dans la paroisse d'Yamachiche un bon nombre de délégués des divers cercles de notre diocèse.

* * *

M. Omer-E. Milot, de la paroisse d'Yamachiche, a été réélu président de l'U. C. C. pour le diocèse des Trois-Rivières. M. Irénée Clément, de Saint-Justin, a été élu vice-président. Les directeurs choisis sont: MM. Emile Baril, de Saint-Narcisse, pour le comté de Champlain; N. Hardy, de Sainte-Fite, pour le comté de Laviolette; Origène Saint-Pierre, de Saint-Boniface, et Wellie Beaudry, de Sainte-Marguerite, pour le comté de Saint-Maurice; M. l'abbé Rosemont Masson, aumônier diocésain, reste secrétaire.

Le congrès de l'U. C. C. a aussi nommé ses délégués au congrès général de cette association, qui se tiendra à Québec le 23 et le 24 octobre prochains. Ce sont: MM. Irénée Clément, de Saint-Justin, Honorat Trudel, de St-Stanislas, Origène Saint-Pierre, de Saint-Boniface, et Philiat Isabel, d'Yamachiche.